

Inventaire du SMSI : document sur la présentation proposée et l'approche

La première réunion de préparation (PrepCom-1) de la Phase de Tunis du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI), tenue à Hammamet du 24 au 26 juin 2004, a confirmé que l'un des trois domaines de focalisation de la Phase de Tunis sera le « Suivi et mise en œuvre de la Déclaration des Principes et du Plan d'Action de Genève par les partenaires aux niveaux national, régional et international, avec une attention particulière aux défis auxquels sont confrontés les Pays les Moins Avancés » (Document WSIS-II/PC-1/DOC/5). En particulier, cela implique un inventaire de la mise en œuvre par les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les organisations multilatérales. Cet inventaire sera discuté aux PrepComs et présenté au Sommet.

Le concept d'inventaire est à présent familier dans le système des NU, par exemple en tant que partie de ce que l'on appelle l'Agenda 21 et le suivi du Sommet du Millénaire. L'UIT elle-même a déjà effectué un inventaire de ses activités en relation avec le SMSI (voir : http://www.itu.int/council/wsis/Geneva2_04/Stocktaking-6june.doc). Un exercice d'inventaire fournit une occasion pour un suivi et un partage d'information coordonnés. Il est cependant important de reconnaître que l'inventaire ne devrait pas être considéré comme un substitut pour la mise en œuvre, mais plutôt comme un soutien pour elle.

L'inventaire pour la mise en œuvre du SMSI présente des défis particuliers à cause de la nature multi-partenariale du processus, et parce que la société de l'information dépasse les mandats des différentes organisations des NU. Néanmoins, il y a un potentiel pour l'inventaire pour contribuer de façon majeure à la coordination et à l'harmonisation des efforts dans ce domaine, et pour réduire une éventuelle duplication du travail. Le SMSI devrait être meneur à l'intérieur du système des NU en utilisant efficacement les outils TIC pour la communication de son message.

Présentation

On propose que l'inventaire prendrait plusieurs présentations, distinctes mais reliées entre elles, afin de répondre aux besoins des différents publics :

1. **Un document imprimé formalisé**, traduit en six langues officielles du Sommet, qui doit résumer les différents apports reçus des partenaires et faire référence au site Internet de l'inventaire (voir ci-dessous). Ce document comprendra de 30 à 40 pages. Afin de respecter le calendrier du PrepCom, des projets successifs devront être publiés au début de janvier 2005 (pour réexamen par PrepCom-2) et au début d'août (pour PrepCom-3).
2. **Un site Internet de l'inventaire**, qui sera une version élargie du document imprimé, avec plus de détails et des apports de discussion (« verbatims ») venant des différents

partenaires, dans leur langue d'origine, de même que des liens à des projets et des programmes. Il sera considéré comme un « document vivant » qui est continuellement mis à jour, aussi bien pendant la procédure préparatoire qu'après le Sommet.

3. Un site Internet et un livret sur « **Les histoires des meilleures pratiques et succès** ». Conformément au paragraphe 28c du Plan d'Action (PA), ils devront être « concis, abordables et indiscutables », et devront viser à populariser la mise en œuvre du SMSI et à attirer l'attention des médias.
4. Une opération d' « **Evaluation des performances et référencement** (benchmarking) » (PA, para 28), focalisant en particulier sur les efforts permettant d'atteindre les 10 objectifs du Sommet. Cette opération devra inclure le développement d'un indice d'opportunité numérique, des indicateurs pour mesurer le fossé numérique et l'accès universel, des indicateurs et outils de comparaison spécifiques aux questions de genre. L'activité conjointe sur les indicateurs TIC à effectuer par et entre l'UIT, l'OCDE, la CNUCED et d'autres, qui inclut une réunion thématique proposée en février 2005, contribuera à cet effort.

Approche

Bien que ne faisant pas partie des sujets d'une décision formelle au PrepCom-1, plusieurs intervenants (p.ex. du Canada et de l'UE) ont proposé que l'inventaire soit effectué lors du processus du PrepCom, avec l'aide du Secrétariat exécutif du SMSI (SE-SMSI) et de l'UIT, sur la base des apports des différents partenaires. On propose que l'approche pour la collecte et l'analyse des apports soit décentralisée, le secrétariat jouant une fonction de coordination selon l'orientation donnée par le PrepCom (voir diagramme des flux) :

1. **Gouvernements** : Le Secrétaire général de l'UIT, en tant que secrétaire du Sommet, enverra une lettre demandant des contributions en ligne aux gouvernements, selon un format qui devra être approuvé par les partenaires du SMSI, avec comme date butoir la mi-décembre 2004 (pour le premier rapport) et une mise à jour pour la fin juin 2005 (pour le deuxième rapport). Les contributions seront envoyées au SE-SMSI (le Bangladesh, la Lituanie, le Nigeria et la Tanzanie ont déjà soumis des contributions sur la mise en œuvre nationale).
2. **Société Civile** : La lettre doit aussi être envoyée aux entités accréditées de la société civile. Le Bureau de la société civile effectuera une coordination préliminaire des réponses et fournira les résultats de l'étude initiale et mise à jour au SE-SMSI à la fin de décembre 2004 et à la fin de juillet 2005 respectivement.
3. **Secteur Privé** : La lettre sera envoyée aux entités accréditées du secteur privé et aux Membres des Secteurs de l'UIT. La CCBI effectuerait une coordination préliminaire des réponses.

4. **Organisations Multilatérales :** La lettre serait envoyée aux membres du HLSOC et d'autres organisations multilatérales participant au SMSI. L'UIT effectuerait une coordination préliminaire des réponses.
5. **Réunions régionales et thématiques :** Les apports seraient reçus directement par le secrétariat.

Projet de diagramme des flux pour l'inventaire de la mise en œuvre et du suivi du SMSI
(voir document joint)

Approche coopérative

L'approche proposée ici est basée sur la présentation de documents en des formats multiples, avec une responsabilité décentralisée, et basée sur un multipartenariat des parties prenantes, le SE-SMSI jouant le rôle de soutien. Cependant, pour s'assurer que le travail est effectué réellement, un certain nombre de capacités diverses sera nécessaire, notamment :

1. Capacités analytiques, pour résumer les documents et préparer les apports sous différentes présentations ;
2. Capacités en évaluation des performances (référencement) et en analyses d'indicateurs ;
3. Capacités journalistiques pour la présentation des documents selon une manière concise, abordable et indiscutable ;
4. Assistance administrative pour traiter les différents apports/contributions et gérer le processus de ventilation et de traduction.

On propose l'utilisation de mécanismes de consultation informelle des partenaires, associés à un travail coopératif en ligne et l'utilisation des ressources SE-SMSI de la toile, en vue de capitaliser sur les capacités disponibles parmi les partenaires pour cette opération.

Diagramme des flux pour l'inventaire de la mise en œuvre et du suivi du SMSI

(voir document joint)